



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rallye citoyen 2022 pour les collégiens et les lycéens de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne sur le thème « l'esprit de défense »

Circulaire n° 2022-108 du 20/09/2022 relative à l'organisation du rallye citoyen 2022 pour les citoyens et lycées de Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne le 10 novembre 2022

**Rectorat de l'académie de Créteil
Inspection pédagogique régionale
Trinôme académique**

Affaire suivie par : Alice Marsol
Tél : 01 57 02 68 48
Mél : alice.marsol@ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et à Mesdames et Messieurs les relais défense en établissement

S/c de Madame et Monsieur les inspecteurs d'académie - directeurs académiques des services de l'éducation nationale de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Références :

- *Article L-312-12 du code de l'éducation*
- *Protocole interministériel du 20 mai 2016 développant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale*
- *Convention cadre du 22 novembre 2017 relative aux actions des trinômes académiques*

Annexes :

- *Formulaire d'inscription au rallye citoyen « l'esprit de défense » du 10 novembre 2022*
-

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,
Mesdames et Messieurs les relais défense,

Dans le cadre des actions du Trinôme de l'académie de Créteil, **un rallye citoyen à destination des collégiens (niveau troisième exclusivement) et des lycéens des départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne** aura lieu le :

**Jeudi 10 novembre 2022
de 8h15 à 17h30
au Fort Neuf de Vincennes
Cours des Maréchaux
Vincennes**

Cette action annuelle réunira cette année **un effectif de collégiens (niveau troisième exclusivement) et de lycéens, limité à 80 élèves** répartis en 8 groupes, et se déroulera selon les modalités suivantes. Chaque établissement participant au rallye sera représenté par un groupe de 10 élèves (une classe (à l'exception des élèves engagés dans une classe de défense et de sécurité globale (CDSG)) ou un groupe d'élèves volontaires, les membres du CVC ou CVL, les délégués des classes d'un niveau) encadrés par un ou deux adultes (professeurs et/ou personnels de direction / CPE).

Le rallye citoyen s'articulera autour de :

- **2 séances plénières** en début et fin de journée
- **9 ateliers thématiques (4 le matin, 4 l'après-midi, un atelier en continu)** répartis sur le site du Fort Neuf de Vincennes

Chaque groupe de 10 élèves, encadré par un enseignant et un cadre de réserve participera aux activités des 9 ateliers.

Les séances plénières porteront sur :

- La présentation de la journée et de ses objectifs par les Délégations Militaires Départementales du 93 et du 94 ;
- L'esprit de défense à la lumière de l'actualité géopolitique.

Les ateliers auront pour thèmes :

- Atelier mémoire : exposition sur l'engagement et atelier "Esprit de défense" par le Service historique de la Défense (Vincennes)
- Présentation de la mission Sentinelle
- Présentation de la Brigade des Sapeurs- Pompiers de Paris et atelier "Gestes qui sauvent"
- Parcours sportifs
- Atelier de jeu de stratégie de la DSDNJ "Décision défense"
- Présentation de l'ECPAD (Fort d'Ivry)
- Atelier Sécurité routière
- Atelier de la Légion Etrangère
- Présentation des métiers des armées par le CIRFA (atelier en continu)

Ces ateliers donneront lieu à des présentations de matériels, statiques et dynamiques, et à des rencontres avec les personnels des armées.

Sous la responsabilité des personnels encadrant de l'établissement, les élèves devront se rendre au Fort-Neuf par leurs propres moyens. Il convient d'être attentif aux conditions de circulation le matin pour respecter les horaires de début et de fin de journée.

Il est demandé aux élèves et à leurs accompagnateurs **d'apporter leur pique-nique pour le déjeuner** : une salle sera mise à leur disposition au Fort Neuf de Vincennes. Des "en-cas" seront proposés le matin et l'après-midi : ils seront financés par l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

Si vous souhaitez qu'un groupe d'élèves de votre établissement participe à cette journée, je vous remercie de m'en faire part avant le **30 septembre 2022**, cette action nécessitant la mise en place d'une logistique importante.

L'inscription sera effectuée par voie électronique à l'adresse suivante :

alice.marsol@ac-creteil.fr

L'inscription à cette journée sera accompagnée des coordonnées de l'établissement, de la liste et du niveau de classe des élèves concernés, du nom et des coordonnées (n° de téléphone portable) des professeurs accompagnateurs (à indiquer sur la pièce jointe renvoyée, cf. annexe). Un reportage de la journée sera effectué : il conviendra donc de s'assurer que les parents d'élèves ont signé la charte de "Droit à l'image".

Je vous remercie de votre engagement quotidien en faveur de nos élèves.

Le recteur de l'académie de Créteil
Signé
Daniel Auverlot